Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260917-D2026023-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie

22120 YFFINIAC

Date de convocation
7/09/2026

D/2026/023

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six le dix-sept septembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Pascale RIMAURO, Vice-Présidente.

Etaient présents,
Pascale RIMAURO, Noëlle FAUCILLON, Bernadette GUEUNÉ, Frédéric LENOIR, Fabrice BOULIOU, Christine LE MAU ANDRIEUX, Séverine LURION, André BARBOTIN, Mariannick PRIGENT, Emilie MENGUY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
Nathan GUINARD,
Kristell MORVAN procuration à Frédéric LENOIR
Serge BEDEL procuration à Mariannick PRIGENT,
Evelyne LALLIER procuration à Pascale RIMAURO
Nadège LE NAGARD procuration à Christine Le Mau Andrieux.

André BARBOTIN a été élu secrétaire.

Organisation du repas des aînés

Cette année, le repas sera offert aux personnes âgées de 78 ans et plus (nées jusqu'en 1948), aux membres du Conseil d'administration du CCAS ainsi qu'aux bénévoles d'Yffi'bus. Il se déroulera le **mardi 17 novembre 2026** à la salle des fêtes. Il sera préparé et servi par le « Traiteur briochin » d' Hillion.
La gratuité de celui-ci est fixée pour les personnes âgées de 78 ans et plus ainsi qu'aux bénévoles d'Yffi'bus.
Une participation de 30 euros est demandée aux personnes âgées de moins de 78 ans et aux personnes non domiciliées sur la commune.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
- FIXE la participation demandée aux personnes âgées de moins de 78 ans et aux personnes domiciliées hors commune à 30 euros ;

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente du CCAS,
Pascale RIMAURO

Le secrétaire,
André BARBOTIN